



OBJECTIF

Maîtriser la rédaction et l'exécution des pactes d'actionnaires afin d'en éviter les pièges dans une opération de haut de bilan.

PROGRAMME

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX ET LES CLAUSES CLÉS DU PACTE D'ACTIONNAIRES

- Clauses de gestion : convention de vote, désignation et révocation des dirigeants, rémunération des dirigeants, limitation de pouvoirs des dirigeants...
- Clauses d'actionariat : préemption, inaliénabilité, non-agression ou non-acquisition, anti-dilution, portage, OPA...
- Clauses financières : détermination du prix de cession, expertise, répartition des bénéfices...
- Clauses de sortie : sortie conjointe totale ou proportionnelle, entraînement, sortie prioritaire...
- Clauses générales : durée, adhésion, résolution des différends, expertise

EXÉCUTER LE PACTE D'ACTIONNAIRES ET MESURER SON EFFICACITÉ

- Validité et opposabilité du pacte d'actionnaires : clauses interdites, non-contrariété avec les statuts et ordre public
- Difficultés d'interprétation des clauses du pacte d'actionnaires : difficultés de mise en œuvre des clauses de préemption, de sortie, de droit de vote, d'expertise, de durée
- Sanctions de la violation du pacte d'actionnaires
- Inopposabilité, nullité, ou résolution judiciaire du pacte d'actionnaires
- Allocation de dommages et intérêts : difficultés de preuve de l'existence du dommage et d'évaluation du préjudice
- Exécution forcée du pacte d'actionnaires : évolution jurisprudentielle, exemples de sanction de la violation de clause d'agrément, de préemption, d'exclusion, de sortie conjointe et de convention de vote...

PRÉVENIR ET GÉRER LES DIFFICULTÉS D'EXÉCUTION

- Mesures préventives : comptes nominatifs administrés, rôle du gestionnaire du pacte
- Mesures conservatoires et procédures d'urgence : mandat ad hoc/ administration provisoire, séquestre, injonction de faire ou de ne pas faire, référé probatoire



INTERVENANTS

Étienne MATHEY
Associé, *Paul Hastings*
Membre de l'Association de droit boursier

Sébastien CREPY
Associé, Corporate Department, *Paul Hastings*



PUBLIC VISÉ

Chargés d'affaires, analystes financiers, directeurs d'investissements, avocats, juristes, conseils en opérations de haut de bilan...



PRÉREQUIS

Avoir un minimum de connaissances en opérations de haut de bilan.



LES + PÉDAGOGIQUES

Les exposés des intervenants seront complétés de cas pratiques et de l'analyse des clauses clés de pactes d'actionnaires.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Participants : 16 maximum
- Lieu et horaires : Paris - 9h00/17h30
- Déjeuner offert
- Bulletin d'inscription p. 101 ou sur www.franceinvest.eu

TARIFS

1109 € HT* / 949 € HT**

(*) Tarifs pour les non membres France Invest
(**) -15 % pour les membres France Invest



RENSEIGNEMENTS

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu